

05062026_011

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Séance du 05 juin 2026

Nombre de Conseillers

- en exercice 15
- présents 10
- votants 14
- Excusés 5
- (dont 5 procurations)
- Absent

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, à vingt heures quinze le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Christiane MADAULE, Maire

Date de la convocation : 20 mai 2026
Date d'affichage : 20 mai 2026

Étaient présents : Mmes : Christiane MADAULE ; Mme Jocelyne GALINIER ; Martine CROS ; Angeles DESCATOIRE ; Manon SICARD ; Claudine SERRA ; Josiane BALZAN
Mrs : Serge BARBASTE ; Christophe BRENAC ; André LOPEZ ;

Excusés : M Olivier CHEREL (procuration à Mme Josiane BALZAN) ; M Maxime LAURENT (procuration à Mme Manon SICARD) ; M Benoit OULES (procuration à Mme Martine CROS) ; M Vincent COUSINIÉ (procuration à M Serge BARBASTE) ; Mme Séverine GARCIA VAYSSE (procuration à Mme Jocelyne GALINIER)

Mme Jocelyne GALINIER a été élue secrétaire de séance

**Budget Communal
Approbation du Compte Financier Unique 2025**

Sous la présidence de Martine CROS, chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le Compte Financier Unique qui s'établit ainsi :

Fonctionnement résultat de clôture

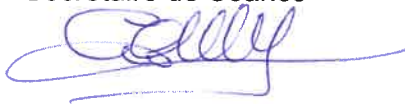
Excédent de clôture 371 458.59 €

Investissement résultat de clôture

Déficit de clôture - 86 734.55 €

Hors de la présence de Mme le Maire, le conseil municipal à l'unanimité (dont 5 voix par procuration) le Compte Financier Unique du budget communal 2025

Jocelyne GALINIER
Secrétaire de Séance



Christiane MADAULE
Maire



Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

